

Assemblée Générale

Séance du 20 juin 2023

Procès-Verbal

MEMBRES ADHERENTS PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVES :

Présents :

- **Monsieur FOURNIER Fabien**, Représentant du personnel - Titulaire
- **Madame DOS SANTOS FONSECA Susana**, Représentante du personnel - Suppléante
- **Madame CALMON**, Représentante **1)** du Centre hospitalier de Rambouillet et **2)** de l'Hôpital de Houdan, représentée par **Madame MICLOT**
- **Madame BEGOT FONTAINE**, représentante de l'Ugecam Ile de France, représentée par **Monsieur CHEVAILLIER**
- **Madame PETTER**, Représentante, **1)** du Centre Hospitalier intercommunal de Meulan-les-Mureaux, **2)** du Centre Hospitalier François Quesnay – Mantes, **3)** du Centre Hospitalier intercommunal de Poissy – St-Germain-en-Laye, représentée par **Monsieur BROTONS**
- **Monsieur BELLON**, Représentant, **1)** de l'Hôpital du Vésinet, **2)** du Centre Hospitalier de Versailles, **3)** du Centre Hospitalier de Plaisir, **4)** de l'EHPAD Les Aulnettes – Viroflay, **5)** du Centre Hospitalier de la Mauldre représenté par **Madame GIBON**
- **Madame LEGENDRE**, Représentante du Centre d'Accueil et des soins hospitaliers, Hôpital Max Fourastié, représentée par **Monsieur GAY**
- **Madame GUILLON**, Représentante **1)** de la Maison de Retrait Richard et **2)** de l'EHPAD Les Oiseaux – Sartrouville, représentée par **Madame GUIDONI**
- **Madame CALMON**, Représentante de l'Hôpital Gériatrique Philippe Dugué – Chevreuse, représentée par **Madame SANHADJI**
- **Monsieur DE BEAUCHAMP**, Représentant du Centre Hospitalier des Quatre Villes, représenté par **Madame MBEUTCHA KOUAGA**
- **Monsieur LORENTZ**, Représentant du Centre départemental Stell, représenté par **Madame MBEUTCHA KOUAGA**
- **Madame THERON**, Représentante de l'hôpital de la Roche Guyon

Assistaient également à la séance :

- **Monsieur Luc VIDEAU**, Directeur du GCS Blanchisserie de Saint-Germain-en-Laye
- **Madame Marina DE OLIVEIRA**, Assistante Administrative/Rh
- **Madame Sylvie FEREST**, Agent comptable du GCS Blanchisserie de Saint-Germain-en-Laye

L'ordre du jour est fixé comme suit :

- I. Election du secrétaire de séance
- II. Approbation du rapport d'activité 2022
- III. Point activité 2023
- IV. Point sur les Recettes et Dépenses au regard de l'EPRD 2023
- V. Point sur la situation de la trésorerie
- VI. Retour sur le contrôle URSSAF
- VII. Situation concernant le retour du linge et préparation inventaire 2023
- VIII. Mise à jour de la Convention constitutive et du règlement intérieur du GCS :
Présentation des projets
- IX. Point concernant la Nouvelle Blanchisserie
- X. Point divers – Adhésion UniHA – Marché Linge

Début de la séance : 14h30

I. Election du secrétaire de séance

Monsieur CHEVAILLIER se porte volontaire pour la mission de secrétaire de séance.

II. Approbation du rapport d'activité 2022

Monsieur VIDEAU projette à l'écran le rapport d'activité de l'année 2022 qui doit être transmis à l'ARS avant le 30 juin.

Concernant l'activité de 2022 par rapport à l'année 2021, le rapport fait état d'une diminution de 2,8%. Le détail par adhérent et par famille de linge est présenté en séance.

Concernant la maîtrise des énergies et fluides, c'est une maîtrise en consommation et en coût qui est constatée sur le gaz et l'électricité. Concernant la vapeur, la hausse s'explique par une surconsommation liée à une fuite sur le réseau (entre DALKIA et la BIH) et une augmentation du tarif (tarif établi dans le cadre de la DSP entre DALKIA et la Mairie de Saint Germain en Laye).

Un rappel est fait sur l'augmentation du coût de l'électricité et du gaz : hausses tarifaires à compter du 1^{er} janvier 2023 dans le cadre du renouvellement des marchés (RESAH pour l'électricité, SIGEIF pour le gaz). Les hausses des tarifs sont bien inscrites dans le cadre de l'EPRD 2023 voté en décembre 2022.

Monsieur VIDEAU poursuit la présentation du document en exposant les résultats des contrôles bactériologiques mensuels effectués sur le linge, les formations/sensibilisations animées en interne et la maîtrise de la qualité des rejets en eaux usées de la blanchisserie. Pour information M. VIDEAU indique qu'une visite de l'inspecteur de la DRIEAT programmée pour le 03 août 2023.

Au niveau des Ressources Humaines, les tableaux de répartition des 126 agents travaillant à la BIH sont commentés en séance. Un rappel est fait concernant le tirage au sort qui s'est tenu en décembre 2022, en présence d'un commissaire de justice, pour établir la composition du CSE du fait de la carence de dépôt de liste pour les élections professionnelles.

Le compte de résultat et le compte financier de 2022, validés lors de l'AG de décembre 2022 sont à nouveau présentés.

Le rapport d'activité 2022 fait état d'une prévision d'activité pour 2023 à hauteur de 20,4 tonnes par jour (contre 18,2 t/j en 2022). M. VIDEAU informe que cette activité ne pourra être réalisée compte-tenu du fait que le démarrage de la collaboration avec les EHPADs des Abondances et du Rouvray de Boulogne-Billancourt est suspendu. En effet une interdiction de circuler aux véhicules de plus de 3T5 (même en desserte locale) rend impossible l'accès au 2 sites. M. VIDEAU est en contact avec l'établissement et les services de la mairie de Boulogne pour évolution de la situation.

Pour terminer, le rapport d'activité 2022 reprend les différentes étapes du projet relatif à la construction de la nouvelle blanchisserie.

Madame GIBON souhaite savoir si les membres présents ont des remarques ou questions.

Madame GIBON soumet aux votes (l'approbation) le Rapport d'activité 2022 :

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0

Le Rapport d'activité 2022 est approuvé à l'unanimité

Délibération N° 2023-06 : Approbation du Rapport d'activité 2022

III. Point Activité 2023

Monsieur VIDEAU présente l'activité adhérent par adhérent. L'activité à fin mai 2023 est de 1,4% supérieur à l'année 2022.

Monsieur VIDEAU explique que cette progression est essentiellement due aux nouvelles adhésions du GCS Plaisir (restauration), de l'UGECAM CERRSY de Rambouillet et la M.A.S de Clichy, de l'Hôpital Gériatrique de Chevreuse et des Hôpitaux de Plaisir (site Mansart).

Il est fait état de la nette baisse d'activité du CH de Versailles (baisse d'environ 10% soit environ 350kg/jour).

IV. Point Recettes et Dépenses au regard de l'EPRD 2023

Monsieur VIDEAU indique que les charges du Titre 1, charges de personnel sont réalisées à hauteur de 41.2 %. La revalorisation du point d'indice à venir avait bien été prévue lors de l'élaboration de l'EPRD.

Concernant le Titre 3, les dépenses en linge sont déjà en dépassement à hauteur de 129.1% de l'EPRD (dépassement en lien avec les fortes injections de linge neuf à mettre en parallèle du manque de retour en linge sale). Monsieur VIDEAU informe que les autres charges à « caractère hôtelier » sont quant à elles maîtrisées à fin mai 2023.

Concernant les recettes, elles sont supérieures à celle de 2022 mais inférieures à l'EPRD 2023.

Madame MICLOT se questionne sur les raisons de ce manque de chiffre d'affaires.

Il est alors fait état du manque de l'activité des EHPADs des Abondances et du Rouvray prévue à l'EPRD et de la baisse d'activité spécifique au CH de Versailles. Monsieur VIDEAU rappelle qu'il faut maintenir une vigilance sur toutes les dépenses.

Madame MICLOT interroge Monsieur VIDEAU sur les moyens mis en place ou les suggestions pour la poursuite d'économie.

Monsieur VIDEAU explique que la dynamique de gestion actuelle va se poursuivre et que tous les axes d'améliorations possibles seront recherchés.

V. Point trésorerie

Madame FEREST fait état de la situation de la trésorerie (cf. pièce jointe)

Elle rappelle que des Restes A Recouvrer sont toujours présents et que cette situation va devoir être régularisée rapidement en prévision de l'avancement du projet de la Nouvelle Blanchisserie et de la trésorerie nécessaire.

Madame GIBON appuie les propos de Madame FEREST et précise que certaines charges n'ont pas encore été facturées à la BIH.

Elle ajoute qu'une relance par mail a été faite aux établissements la semaine dernière.

VI. Retour sur le contrôle Urssaf

Madame GIBON explique que le contrôle Urssaf a eu lieu et qu'il s'est bien déroulé avec un solde positif pour la BIH. En effet des cotisations trop versées d'un côté ainsi qu'un manque de cotisation de l'autre font apparaître pour de faibles montants une balance positive en faveur de la Blanchisserie.

VII. Situation concernant le retour du linge et préparation inventaire 2023

Monsieur VIDEAU débute ce point par un rappel historique de la mise en place des puces UHF :

- 2013 : livraison des premiers articles pucés en UHF (draps et chemises de malade),
- 2013 à 2017 : appréhension du logiciel et communication des résultats aux adhérents (taux de retour, durée d'immobilisation et « pertes),
- 2017 à 2021 : communication dans les établissements et amélioration des résultats (l'année 2020 avec la pandémie a connue les meilleurs résultats),
- Depuis 2022 : résultats catastrophiques.

Les résultats de 2022 conduisent la blanchisserie à revoir les moyens de communication en plus d'une observation journalière des puces UHF. Monsieur VIDEAU explique qu'un nouveau tableau hebdomadaire de suivi par établissement va être mis en place. Des réductions de dotations seront donc effectuées au regard des statistiques suivies de façon « individuelles ».

Madame MICLOT suggère d'apporter plutôt un accompagnement aux établissements qui sont surement en difficulté.

Monsieur VIDEAU répond qu'un accompagnement peut être envisagé mais qu'un travail de gestion en amont au sein de l'établissement est primordial. Il explique que les établissements ayant de bons résultats réalisent des inventaires réguliers et ajustent leurs dotations quotidiennement (ce qui démontre bien l'importance des recommandations émises par la BIH).

Madame GIBON confirme et explique qu'un travail avec un logisticien est en cours au sein de certains services du Centre Hospitalier de Versailles et que ce travail porte déjà ses fruits.

Blanchisserie Inter Hospitalière de Saint-Germain-en-Laye
Assemblée Générale – Procès-Verbal de la séance du 20 juin 2023

Monsieur VIDEAU prend l'exemple de la taie d'oreiller, article pour lequel la blanchisserie ne rencontre pas de difficulté pour honorer les livraisons, mais qui connaît les plus mauvais résultats en termes de taux de retour et de durée d'immobilisation.

Madame GIBON ajoute qu'elle a pu constater au sein d'un des services de l'Hôpital du Vésinet que des draps étaient utilisés pour couvrir des chariots de matériel, ce qui montre bien que les bonnes pratiques doivent être revue afin de limiter les immobilisations de linge trop importante.

Monsieur VIDEAU conclut en précisant que cette problématique peut être résolue avec la collaboration de tous. Il prend pour exemple les 20.000 draps livrés entre le 09 mai et le 09 juin 2023 non encore retournés à la BIH en date du 16 juin.

Monsieur VIDEAU annonce que l'inventaire annuel de linge aura lieu le samedi 07 octobre 2023 (ou le 06 octobre pour les établissements réalisant celui-ci le vendredi).

VIII. Mise à jour de la convention constitutive et du règlement intérieur du GCS : Présentation des projets

Madame GIBON explique que cette mise à jour a essentiellement pour but de répondre au contrôle de la CRC et d'y intégrer les nouveaux adhérents.

Elle propose aux membres d'en prendre connaissance et de revenir vers la BIH pour validation d'ici à la fin de l'année 2023.

IX. Projet Nouvelle Blanchisserie

Madame GIBON informe les membres de l'AG que les échanges ont débuté entre le notaire de la BIH et son confrère de l'EPAMSA. Ces échanges ont pu conduire à une première ébauche du projet unilatéral de vente.

Elle ajoute que la signature de la version définitive devrait intervenir d'ici le 14 juillet.

Madame MICLOT s'interroge sur le calendrier du projet.

Madame GIBON indique qu'une ouverture de la nouvelle BIH peut être envisagée à ce stade durant le troisième trimestre 2025.

Madame MICLOT souhaite prendre connaissance du calendrier de l'ensemble du projet.

Madame GIBON répond favorablement et propose de transmettre le calendrier complet ultérieurement.

X. Point divers

Monsieur VIDEAU prend la parole afin d'informer les adhérents de la décision prise par la BIH de ne plus avoir recours au marché du RESAH concernant l'achat du linge hospitalier pour se diriger vers UniHA. Il précise que cette décision a été prise par suite d'un non-retour de la part du RESAH (alerte faite en février 2023) concernant la fin du marché en décembre 2023 et un manque de suivi de celui-ci (pas de veille, pas de suivi d'exécution, pas de réunion pour construire le CCTP).

Madame MICLOT se demande si le RESAH en a été informé.

Blanchisserie Inter Hospitalière de Saint-Germain-en-Laye
Assemblée Générale – Procès-Verbal de la séance du 20 juin 2023

Madame GIBON indique qu'effectivement le REASH en est informé et précise que l'information a mis plusieurs semaines pour remonter vers le bon interlocuteur au RESAH.

Monsieur VIDEAU précise néanmoins que si des adhérents du GCS souhaitent poursuivre avec le RESAH sur ce marché, la BIH met à disposition les moyens de production pour faire les cycles de lavage et de finition permettant de tester les échantillons. Le travail de marquage et d'analyse de ceux-ci restant à la charge de l'équipe expert du RESAH.

Madame GIBON questionne les membres de l'assemblée afin de savoir si d'autres demandes particulières sont à aborder.

Madame MICLOT demande où en est le recrutement de l'adjoint à l'agent comptable.

Monsieur VIDEAU explique avoir reçu une quinzaine de CV. 2 candidats ont été reçus, un qui ne convenait pas pour le poste et le deuxième n'ayant pas donné suite après une demande de document complémentaire (dossier de candidature). Il ajoute que le recrutement est difficile et que les CV ne sont pas nombreux.

Madame MICLOT suggère qu'une diffusion soit faite au sein des établissements afin d'éventuellement faire fonctionner le réseau interne.

Fin de la séance : 16h25

Secrétaire générale de séance
Monsieur CHEVAILLIER


UGECAM Ile de France
4 Place du Général de Gaulle
93100 MONTREUIL
423 868 835 00251

Administratrice du GCS BIH
Madame Sonia GIBON

